

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE SAINT-SULPICE (Oise)

SÉANCE du 29 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-neuf janvier à vingt heures, les membres du conseil municipal élus, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-quatre janvier 2025 par Monsieur le maire, Philippe VAN DER HAEGEN.

PRÉSENTS : Messieurs Philippe VAN DER HAEGEN, Olivier DOUCHET, Romain POESSEL, Christian OLLIVIER

Mesdames : Noëlle MODIQUET, Karine SOETAERT, Delphine FLECHY, Cécile FAVINO, Martine THORY, Béatrix BAUX.

ABSENTS EXCUSES : Aurélie LÉOURIER, Francis FLEUR procuration à Noëlle MODIQUET Maryse BOURDON procuration à Karine SOETAERT, Stéphane MOREAU procuration à Christian OLLIVIER, Jean-Luc BONNEL procuration à Cécile FAVINO.

ORDRE DU JOUR

Adopté à l'unanimité.

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1 Désignation du secrétaire de séance,2 Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2024.3 Rapport triennal de l'artificialisation des sols.4 Approbation de rapport d'activités de la THELLOISE.5 Aménagement extérieur au niveau du 9 rue de la Grosse Saulx.6 Informations et questions diverses. |
|---|

1° Désignation du secrétaire de séance.

Secrétaire de séance : le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Madame Noëlle MODIQUET.

2° Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2024.

Le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2024 transmis avec la convocation est approuvé à l'unanimité.

3° Rapport triennal de l'artificialisation des sols.

L'article L.2231-1 du Code général des collectivités territoriales issu de la loi du 22 août 2021 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, prévoit que le maire d'une commune dotée d'un plan local d'urbanisme [d'une carte communale] présente au conseil municipal, au moins une fois tous les trois ans, un rapport relatif à l'artificialisation des sols sur son territoire au cours des années civiles précédentes.

Le rapport rend compte du bilan de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF), compte tenu des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols à atteindre.

Monsieur le maire expose que le rapport relatif à l'artificialisation des sols de la commune entre l'année 2010 et l'année 2021 montre que 5.12 ha ont été consommés.

Après en avoir débattu, le conseil municipal adopte le rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols joint à la présente délibération.

4° Approbation de rapport d'activités de la THELLOISE.

Le rapport d'activité de la Communauté de Communes Thelloise a été transmis aux membres du conseil municipal.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

PREND ACTE du rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes Thelloise.

5° Aménagement extérieur au niveau du 9 rue de la Grosse Saulx.

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal d'une demande d'un habitant de la Grosse Saulx qui a obtenu une autorisation pour des travaux de clôture et qui souhaite réaliser également la réfection de son trottoir situé sur le domaine public avec une finition en béton lavé le long de sa propriété.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE son accord pour la réalisation de ces aménagements sans apporter de modification et de dégradations aux bordures de trottoir existantes ;

PRECISE que les travaux d'aménagement devront être réalisés conformément aux règles de l'art permettant le passage et le stationnement potentiel de véhicules lourds et ne devront comporter aucune malfaçon pour éviter tous risques vis-à-vis des tiers.

6° Informations et questions diverses.

- ➡ Il convient de réfléchir sur le devenir de la mairie actuelle, le locatif ne semble pas un projet viable compte-tenu des investissements qu'ils seraient nécessaires de réaliser pour remettre ce bâtiment aux normes. Une estimation de la valeur du bien va être demandée.
- ➡ Madame BAUX souhaite que l'on donne un nom à l'école primaire de Saint-Sulpice, les membres de conseil municipal vont y réfléchir. Madame BAUX propose : « L'école des huit hameaux », Monsieur POESSEL propose « Sulpice PLANCHON » donateur en 1732 du 1^{er} bâtiment de l'école.
- ➡ La municipalité reconduit l'opération « Nettoyage de Printemps » pour la quatrième année consécutive et invite les habitants à participer à cette matinée le dimanche 16 mars 2025, pour le ramassage de détritiques dans les rues et les chemins des hameaux.
- ➡ La reprise de la brigade verte est prévue pour le samedi 15 mars 2025.

- ➡ Il est signalé un problème de dégradation des chemins par des utilisateurs irrespectueux de quads.
- ➡ Le repas des aînés est prévu le 23 février 2025 salle Maurice Breton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Délibérations prises lors de la séance du 29 janvier 2025 :

2025-01-01	Rapport triennal de l'artificialisation des sols
2025-01-02	Approbation de rapport d'activités de la THELLOISE

Le Maire,

Philippe VAN DER HAEGEN

Le secrétaire de séance,

Noëlle MODIQUET